



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 9 décembre 2014

Le programme de sélection des immigrants de la province présente de graves lacunes, selon la vérificatrice générale

(TORONTO) Le programme de sélection des immigrants de l'Ontario présente de graves lacunes qui font augmenter le risque que des personnes non qualifiées soient désignées et n'apportent pas une contribution économique à la province, affirme la vérificatrice générale Bonnie Lysyk dans son *Rapport annuel 2014*.

« Il existe un risque important que les responsables du programme ne désignent pas des personnes qualifiées, a déclaré M^{me} Lysyk aujourd'hui après la diffusion de son Rapport. Qui plus est, rien n'empêche les candidats qui ont fait de fausses déclarations, en leur nom ou au nom d'autres personnes, de présenter une nouvelle demande. Il n'y a pas de processus en place pour exclure les candidats ou les représentants qui ont présenté des demandes frauduleuses. »

Le Programme des candidats de l'Ontario (le Programme) est administré par le ministère des Affaires civiles, de l'Immigration et du Commerce international. Aux termes du Programme, les immigrants sont désignés, ou recommandés, au gouvernement fédéral en fonction de leur contribution économique potentielle à la province. Depuis la création du Programme en 2007, l'Ontario a désigné environ 6 600 personnes. Au 30 avril 2014, 3 900 candidats et 3 200 membres de leurs familles sont devenus des résidents permanents du Canada dans le cadre du Programme.

La vérificatrice générale a également constaté ce qui suit :

- Le Ministère a tardé à signaler formellement les cas potentiels d'abus du Programme au gouvernement fédéral et aux organismes d'application de la loi concernés, ce qui pourrait avoir retardé les mesures contre les fraudeurs possibles.
- Le personnel du Programme n'a pas assuré le suivi des dossiers douteux qui avaient été approuvés mais marqués aux fins de suivi. Des quelque 260 dossiers marqués entre octobre 2011 et novembre 2013, seulement 8 % avaient fait l'objet d'un suivi au moment de notre audit. En avril 2014, 71 % des personnes désignées dont le dossier avait été marqué aux fins de suivi avaient acquis le statut d'immigrants admis.
- Trente représentants en immigration avaient soumis des demandes qui ont été rejetées parce qu'elles contenaient des renseignements trompeurs ou frauduleux.
- Le suivi d'un échantillon de personnes désignées déjà approuvées qui avaient acquis le statut d'immigrants admis en Ontario a révélé que 38 % d'entre elles étaient soupçonnées d'avoir fait de fausses déclarations.
- Même si le Ministère affirme publiquement que le traitement des demandes se fait selon le principe du premier arrivé, premier servi, certaines demandes étaient traitées en priorité et au moins trois fois plus rapidement que les demandes non prioritaires.

- Le système informatisé du Programme présente d'importants problèmes sur le plan de l'intégrité des données, et les contrôles auxquels sont soumis le système de gestion des cas et les certificats de désignation doivent être renforcés.
- Les deux tiers des personnes désignées en 2013 étaient des étudiants internationaux qui avaient obtenu un diplôme d'études postsecondaires en Ontario mais qui n'avaient pas d'offre d'emploi au moment de leur désignation.

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(416) 327-1326

Des renseignements additionnels et le rapport au complet sont accessibles à www.auditor.on.ca